

Modèle de demande de congé Formation continue des conseillers prud'homaux

Modalités :

- Durée du congé de formation continue : **6 semaines** au cours du mandat sans excéder 2 semaines au cours d'une même année civile.
- Ces absences sont **rémunérées par l'employeur**, sans possibilité pour ce dernier de bénéficier du remboursement de salaire.
- Délai de demande :
 - au moins **30 jours** avant le début de la formation pour une session de 3 jours ou plus.
 - au moins **15 jours** avant le début de la formation pour une session de moins de 3 jours.

[Nom et prénom du salarié]

[Adresse]

[Code Postal et Ville]

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur

[Nom de l'entreprise ou de l'établissement]

[Adresse]

[Code Postal et ville]

A [lieu], le [date]

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du _____ au _____ pour suivre une action de formation continue des membres du conseil de prud'hommes, d'une durée de _____ jours (9h-12h30 / 14h-17h30), conformément aux articles L.1442-2 et D.1442-1 à 10 du Code du travail, et pour laquelle je vous demande de maintenir ma rémunération.

Ce stage est organisé par l'IFREB, 10 bd du Portugal 35000 Rennes. Cet organisme est enregistré sous le numéro d'activité 53350760535 et habilité au titre de l'article R.1442-2 par délégation de l'ISEFOJ – CFDT, conformément à l'arrêté du 30/01/2018 publié au JO le 04/04/2018.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Nom et Signature]